



Plaine de Doussay (Identifiant national : 540220147)

(ZNIEFF Continentale de type 1)

(Identifiant régional : 86118001)

La citation de référence de cette fiche doit se faire comme suite : T.Chevalier
(LPO Poitou-Charentes), - 540220147, Plaine de Doussay. - INPN, SPN-
MNHN Paris, 8P. <https://inpn.mnhn.fr/zone/znieff/540220147.pdf>

Région en charge de la zone : Poitou-Charentes
Rédacteur(s) : T.Chevalier (LPO Poitou-Charentes)
Centroïde calculé : 440990°-2209248°

Dates de validation régionale et nationale

Date de premier avis CSRPN : 23/03/2021
Date actuelle d'avis CSRPN : 23/03/2021
Date de première diffusion INPN :
Date de dernière diffusion INPN : 07/12/2021

1. DESCRIPTION	2
2. CRITERES D'INTERET DE LA ZONE	3
3. CRITERES DE DELIMITATION DE LA ZONE	3
4. FACTEUR INFLUENCANT L'EVOLUTION DE LA ZONE	4
5. BILAN DES CONNAISSANCES - EFFORTS DES PROSPECTIONS	4
6. HABITATS	4
7. ESPECES	6
8. LIENS ESPECES ET HABITATS	8
9. SOURCES	8

1. DESCRIPTION

1.1 Localisation administrative

- Département : Vienne
- Commune : Verrue (INSEE : 86286)

1.2 Superficie

1005,2 hectares

1.3 Altitude

Minimale (mètre):
Maximale (mètre):

1.4 Liaisons écologiques avec d'autres ZNIEFF

Non renseigné

1.5 Commentaire général

La plaine de Doussay constitue une petite enclave de plaine agricole ouverte dans un contexte paysager vallonné marqué par la présence de sols sablonneux. Située à 5 km à l'est de la ZPS des plaines calcaires du Mirebalais-Neuvillois, ce secteur forme un noyau relictuel intéressant pour plusieurs espèces d'oiseaux patrimoniaux emblématiques des milieux de plaine de la région.

Le site accueille ainsi chaque année plusieurs mâles chanteurs d'Outarde canepetière, l'Oedicnème criard, les busards cendrés et Saint-Martin ainsi que le Bruant ortolan, qui atteint ici la limite nord-est de sa répartition dans le département. Les sols sablonneux semblent également convenir au Vanneau huppé, dont la nidification en contexte agricole est de plus en plus rare localement.

A noter que ce site fait l'objet d'une extension du périmètre d'application des Mesures Agro-Environnementales malgré sa situation hors ZPS en raison de son intérêt pour l'avifaune de plaine et en particulier l'Outarde canepetière.

1.6 Compléments descriptifs

1.6.1 Mesures de protection

- Indéterminé

Commentaire sur les mesures de protection

aucun commentaire

1.6.2 Activités humaines

- Agriculture

Commentaire sur les activités humaines

aucun commentaire

1.6.3 Géomorphologie

- Ruisseau, torrent
- Source, résurgence
- Plaine, bassin

Commentaire sur la géomorphologie

aucun commentaire

1.6.4 Statut de propriété

- Propriété privée (personne physique)

Commentaire sur le statut de propriété

aucun commentaire

2. CRITERES D'INTERET DE LA ZONE

Patrimoniaux	Fonctionnels	Complémentaires
<ul style="list-style-type: none"> - Habitats - Ecologique - Faunistique - Oiseaux - Floristique - Phanérogames 	<ul style="list-style-type: none"> - Fonction d'habitat pour les populations animales ou végétales - Etapes migratoires, zones de stationnement, dortoirs - Zone particulière liée à la reproduction 	

Commentaire sur les intérêts

Le site de la plaine de Doussay constitue un noyau relictuel pour plusieurs espèces d'oiseaux de plaine au statut de conservation très défavorable dans la région. La conservation de ce type de site, situé hors ZPS, apparaît notamment comme un enjeu prioritaire dans le cadre du plan national d'action pour l'Outarde canepetière.

Cette zone de plaine d'une superficie relativement faible accueille chaque année plusieurs couples de Busard cendré et Saint-Martin ainsi que plusieurs mâles chanteurs de Bruant ortolan. Cette espèce étant considérée comme "En Danger d'extinction" sur la liste rouge régionale des oiseaux nicheurs. Enfin, il s'agit d'un des rares site de nidification régulier du Vanneau huppé en contexte de plaine agricole dans la Vienne.

Ce site, situé en marge de la ZPS du Mirebalais-Neuvillois, présente donc un intérêt marqué pour l'avifaune patrimoniale de plaine de la région.

3. CRITERES DE DELIMITATION DE LA ZONE

- Répartition des espèces (faune, flore)
- Répartition et agencement des habitats
- Occupation du sol (CORINE-Landcover)

Commentaire sur les critères de délimitation de la zone

Le périmètre de la zone est défini en prenant en compte conjointement la répartition des espèces, l'occupation du sol et la topographie. La zone de plaine, d'un seul tenant, est ainsi délimitée par la présence de nombreux bosquets au nord et au sud de la zone, qui marquent une fermeture du milieu. Le sud-ouest de la zone est également marqué par une topographie moins favorable au cortège des oiseaux de plain. Les principaux hameaux sont également exclus du périmètre : Brizay, La Fuye, Champsalé.

4. FACTEURS INFLUENCANT L'EVOLUTION DE LA ZONE

Facteur d'évolution	Effet négatif	Effet significatif	Réalité de l'impact
Mises en culture, travaux du sol	Intérieur	Oui	Réel
Traitements de fertilisation et pesticides	Intérieur	Oui	Réel

Commentaire sur les facteurs

aucun commentaire

5. BILANS DES CONNAISSANCES - EFFORTS DES PROSPECTIONS

5.1 Espèces

Nulle	Faible	Moyen	Bon
<ul style="list-style-type: none"> - Algues - Amphibiens - Autre Faunes - Bryophytes - Lichens - Mammifères - Poissons - Ptéridophytes - Reptiles - Mollusques - Crustacés - Arachnides - Myriapodes - Odonates - Orthoptères - Lépidoptères - Coléoptères - Diptères - Hyménoptères - Autres ordres d'Hexapodes - Hémiptères - Ascomycètes - Basidiomycètes - Autres Fonges 	<ul style="list-style-type: none"> - Phanérogames 		<ul style="list-style-type: none"> - Oiseaux

5.2 Habitats

6. HABITATS

6.1 Habitats déterminants

Non renseigné

6.2 Habitats autres

EUNIS	CORINE biotopes	Habitats d'intérêt communautaire	Source	Surface (%)	Observation
<i>11.1 Monocultures intensives</i>	<i>82.1 Champs d'un seul tenant intensément cultivés</i>				
<i>11.5 Friches, jachères ou terres arables récemment abandonnées</i>	<i>87.1 Terrains en friche</i>				

6.3 Habitats périphériques

Non renseigné

6.4 Commentaire sur les habitats

aucun commentaire

7. ESPECES

7.1 Espèces déterminantes

Groupe	Code Espèce (CD_NOM)	Nom scientifique de l'espèce	Nomm vernaculaire de l'espèce	Statut(s) biologique(s)	Sources	Degré d'abondance	Effectif inférieur estimé	Effectif supérieur estimé	Année/ Période d'observation
Oiseaux	3120	<i>Burhinus oedicanus</i> (Linnaeus, 1758)	<i>Oedicnème criard</i>	Reproduction certaine ou probable	Informateur : LPO Vienne		1	3	2013 - 2018
	2881	<i>Circus cyaneus</i> (Linnaeus, 1766)	<i>Busard Saint-Martin</i>	Reproduction certaine ou probable	Informateur : LPO Vienne		0	3	2009 - 2017
	2887	<i>Circus pygargus</i> (Linnaeus, 1758)	<i>Busard cendré</i>	Reproduction certaine ou probable	Informateur : LPO Vienne		0	2	2011 - 2018
	4665	<i>Emberiza hortulana</i> Linnaeus, 1758	<i>Bruant ortolan</i>	Reproduction certaine ou probable	Informateur : LPO Vienne	Moyen	2	5	2013 - 2018
	3089	<i>Tetrax tetrax</i> (Linnaeus, 1758)	<i>Outarde canepetière</i>	Reproduction certaine ou probable	Informateur : LPO Vienne	Fort	1	5	2008 - 2020
	3187	<i>Vanellus vanellus</i> (Linnaeus, 1758)	<i>Vanneau huppé</i>	Reproduction certaine ou probable	Informateur : LPO Vienne	Fort	1	3	2013 - 2015

7.2 Espèces autres

Groupe	Code Espèce (CD_NOM)	Nom scientifique de l'espèce	Nomm vernaculaire de l'espèce	Statut(s) biologique(s)	Sources	Degré d'abondance	Effectif inférieur estimé	Effectif supérieur estimé	Année/ Période d'observation
Phanérogames	83156	<i>Apera spica-venti</i> (L.) P.Beauv., 1812	<i>Apère jouet-du-vent, Agrostide jouet-du-vent, Jouet-du-vent</i>	Reproduction certaine ou probable	Vienne Nature				2020 - 2020

7.3 Autres espèces à enjeux

Non renseigné

7.4 Espèces à statut réglementé

Groupe	Code Espèce (CD_NOM)	Espèce (nom scientifique)	Statut de détermination	Réglementation
Oiseaux	2881	<i>Circus cyaneus</i> (Linnaeus, 1766)	Déterminante	Directive 79/409/CEE (Directive européenne dite Directive Oiseaux) (lien)
				Liste des espèces animales et végétales à la protection desquelles il ne peut être dérogé qu'après avis du Conseil national de la protection de la nature (lien)
				Liste des oiseaux protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection (lien)
	2887	<i>Circus pygargus</i> (Linnaeus, 1758)	Déterminante	Directive 79/409/CEE (Directive européenne dite Directive Oiseaux) (lien)
				Liste des oiseaux protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection (lien)
	3089	<i>Tetrax tetrax</i> (Linnaeus, 1758)	Déterminante	Directive 79/409/CEE (Directive européenne dite Directive Oiseaux) (lien)
				Liste des espèces de vertébrés protégées menacées d'extinction en France et dont l'aire de répartition excède le territoire d'un département (lien)
				Liste des oiseaux protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection (lien)
	3120	<i>Burhinus oedicnemus</i> (Linnaeus, 1758)	Déterminante	Directive 79/409/CEE (Directive européenne dite Directive Oiseaux) (lien)
				Liste des oiseaux protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection (lien)
	3187	<i>Vanellus vanellus</i> (Linnaeus, 1758)	Déterminante	Liste des espèces de gibier dont la chasse est autorisée (lien)
				Protection et commercialisation de certaines espèces d'oiseaux sur le territoire français national (lien)
4665	<i>Emberiza hortulana</i> Linnaeus, 1758	Déterminante	Directive 79/409/CEE (Directive européenne dite Directive Oiseaux) (lien)	
			Liste des espèces animales et végétales à la protection desquelles il ne peut être dérogé qu'après avis du Conseil national de la protection de la nature (lien)	
			Liste des oiseaux protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection (lien)	

8. LIENS ESPECES ET HABITATS

Non renseigné

9. SOURCES

Type	Auteur	Année de publication	Titre
Informateur	LPO Vienne		
	Vienne Nature		